

Il préparait sa réponse, et cette réponse était difficile.

Il cherchait le moyen d'expliquer, (sans trop se livrer lui-même), ce qu'il voyait de dangereux dans l'alliance de Berthe Leroyer et de René Moulin.

Théfer devinait les pensées secrètes du sénateur dont la perplexité lui sautait aux yeux.

—Monsieur le duc, dit-il, je crois pouvoir répondre à la question que je viens d'avoir l'honneur de vous poser...

Georges s'arrêta net et regarda fixement l'agent de police.

Ce dernier poursuivit :

—Une preuve existait contre vous... Cette lettre écrite par la seule personne qui puisse sinon vous perdre, du moins soulever autour de vous un scandale, et qui ne le fera pas, car il lui semblera plus pratique de puiser à pleines mains dans la fortune immense des ducs de la Tour-Vaudieu que de satisfaire je ne sais quelle vieille rancune... René Moulin, possédant cette preuve, était redoutable... La lettre détruite, il cesse de l'être...

—Il doit se souvenir de chacune des phrases de cet écrit... fit observer le duc.

## XVII

—Qu'importe ? répondit Théfer. Quelle valeur ont des affirmations qui ne reposent sur rien?... Aucune, et René Moulin en est aussi convaincu que je le suis... Donc il ne dira rien... donc il ne tentera rien... sinon peut-être de se rapprocher d'Esther, dans le cas peu probable où il croirait pouvoir tirer d'elle quelque chose. Si elle est enfermée, je le défie d'y parvenir... Les recommandations seront faites en conséquence à qui de droit... D'ailleurs, qui croirait une folle?...

—Elle peut guérir...

—C'est juste... Donc il faut la mettre en lieu sûr, et le plus vite possible... Toute précaution est utile à prendre...

—Mais cette vieille femme, cette Amadis qui l'avait recueillie, demandera certainement à communiquer avec elle... pourrez-vous l'en empêcher?

—Je ferai en sorte qu'elle ignore où Esther aura été conduite... La bonne dame a d'ailleurs, à ce qu'on dit, la tête un peu faible... Il suffira de lui faire peur pour qu'elle ne cherche même pas à savoir ce qu'est devenu sa protégée.

Georges de la Tour-Vaudieu fit un signe d'approbation. Théfer reprit :

—Quant à René Moulin, en supposant qu'il n'abandonne point tout de suite et de lui-même un projet qui désormais ne peut aboutir, il faut le laisser aller de l'avant, sans rien tenter contre lui, et le regarder se débattre impuissant dans les complications que nous ferons naître sous ses pas...

—Ceci me paraît judicieux, dit le duc, mais Claudia Varni?...

—N'est point à Paris, j'en suis convaincu. Mes agents sont sur pied, guettant de tous côtés en bons chiens de chasse... Ils n'ont rien trouvé, c'est qu'il n'y a rien... Je fais d'ailleurs continuer les recherches... Quand nous saurons que la personne qui vous préoccupe est à Paris, un sacrifice d'argent vous débarrassera d'elle.

—Comment comptez-vous procéder pour Esther Derieux?... C'est le nom de la folle.

—Les circonstances m'inspireront.

—N'oubliez pas qu'il faut agir vite...

—J'irai dès demain... ou plutôt dès aujourd'hui.

—Et surtout, dit le sénateur en appuyant sur ses paroles de manière à les souligner en quelque sorte, et surtout, *point d'enquête sur le passé!*

Théfer regarda fixement le duc.

—Ah ! ah ! fit-il, une enquête serait dangereuse ?

Georges répondit affirmativement, mais du geste plutôt que de la voix.

L'agent de police reprit :

—Entre monsieur le duc et cette malheureuse y aurait-il un lien secret ? Ma question est indiscrette, je l'avoue, mais j'ai besoin de tout savoir...

Le sénateur murmura d'une voix très basse :

—Il y a un lien, oui ; mais inconnu du monde entier, et qui doit rester ignoré de tous...

Théfer interrogea du regard.

Georges poursuivit :

—Un mariage *in extremis* a fait d'Esther Derieux la femme légitime de feu mon frère aîné, le duc Sigismond de la Tour-Vaudieu.

Le policier tressaillit.

Assurément il ne s'attendait guère à cette révélation et il commençait à comprendre pourquoi le frère aîné avait été tué en duel.

—Justement, pensait-il dans l'affaire de l'assassinat du docteur Leroyer au pont de Neuilly, il y avait un mioche dont on n'a plus retrouvé la trace. Je m'en souviens comme si c'était hier...

Il ajouta tout haut :

—Je devine à quel point une enquête serait fâcheuse pour monsieur le duc... Il n'y en aura pas.

La physionomie du sénateur exprima l'allègement.

—Mme Amadis connaît-elle ce mariage ? reprit Théfer.

—Elle le connaît...

—Diable ! c'est dangereux !

—Je ne le crois pas... Pourquoi parlerait-elle aujourd'hui ? Elle a gardé le secret pendant plus de vingt ans puisqu'aucune revendication ne s'est produite...

—Connaissez-vous la cause de ce mutisme invraisemblable ?

—Non, mais je crois devoir l'attribuer à une recommandation formelle de mon frère...

—Fort bien... S'il en est ainsi, les bavardages ne sont point à craindre... Pensez-vous qu'il existe dans les mains de la folle, ou plutôt de Mme Amadis, une copie de l'acte de mariage ?

—Je n'en sais rien, mais c'est possible, pour ne pas dire probable...

—Le péril est là... Nous aviserons... Quant à Mme Amadis, un peu d'intimidation la rendra certainement incapable de toute résistance et nous la livrerons pieds et poings liés. J'ai l'honneur de présenter à monsieur le duc mes respectueux hommages et j'espère lui donner, incessamment, d'heureuses nouvelles...

Théfer quitta la rue du Pot-de-Fer-Saint-Marcel, laissant M. de la Tour-Vaudieu un peu rassuré. Le policier était un misérable très habile.

Il trouvait moyen de ne se compromettre jamais en profitant du pouvoir presque discrétionnaire dont sa position l'investissait en certaines circonstances.

Et non seulement il ne se compromettait pas, mais encore il réussissait à attirer l'attention de ses supérieurs sur son zèle. Ses pires actions lui valaient des éloges, des gratifications et de l'avancement.

Le duc de la Tour-Vaudieu, affolé par la peur, venait de se livrer d'une façon presque complète. Théfer, lui ayant promis d'agir vite, voulait tenir parole.

En quittant la rue du Pot-de-Fer, il prit une voiture et se fit conduire à la place Royale, après avoir modifié sa physionomie par l'addition de favoris postiches et de lunettes bleues à branches d'acier.

Il entra dans la maison qui portait le n° 24, et s'arrêta sur le seuil de la loge.

Mme Biju ne le reconnut pas pour un des agents qui avaient assisté à la descente de police faite chez René Moulin, et qui depuis était revenu la questionner.

En conséquence elle le reçut poliment.

—Vous désirez, monsieur?... lui demanda-t-elle.

—Causer un instant avec vous, madame.

—Est-ce pour une location ?

—Non...

—Il s'agit alors d'affaires particulières ?

—Il s'agit d'un intérêt d'ordre public ; je suis un représentant de l'autorité administrative...

Ces paroles, prononcées d'un ton solennel, causèrent un grand émoi à l'honnête Mme Biju.

—Veuillez entrer, monsieur... dit-elle à l'agent de la sûreté d'une voix tremblante, et, après l'avoir introduit, elle lui offrait son unique fauteuil, préalablement bien épousseté.

—Parlez, monsieur... reprit-elle ensuite, je vous répondrai de mon mieux.

—Madame, commença Théfer, je suis attaché au parquet de M. le procureur impérial...

Mme Biju salua.

Théfer poursuivit :

—C'est muni de ses pouvoirs que je viens vous interroger...

—Seigneur mon Dieu ! s'écria la concierge éfarée, est-ce qu'on m'accuse de quelque chose ?

—De rien absolument, madame... Il ne s'agit

pas de vous, et nous avons sur votre compte les meilleurs renseignements... Je vous recommande la plus grande franchise dans vos réponses, et la plus absolue discrétion après mon départ au sujet de ce qui va se dire entre nous... Une seule parole imprudente suffirait pour vous compromettre...

—Monsieur, vous me faites trembler !

—Rassurez-vous, madame... Il dépend de vous de n'avoir à craindre quoi que ce soit...

—Ah ! Je vous répondrai sincèrement, je vous le promets, et ensuite je serai muette...

—C'est ce qu'il faut... Vous avez dans votre maison une certaine Mme Amadis ?

—Notre meilleure locataire, oui, monsieur... Elle habite le premier étage depuis fort longtemps. C'est une brave et digne dame, très riche... Il y a que du bien à dire sur son compte...

—Nous savons cela...

—A la bonne heure !

—Mais, continua l'agent, avec Mme Amadis habite une autre personne, une femme qui se nomme Esther Derieux...

—Oui, monsieur, une pauvre créature recueillie par madame qui en prend soin comme de sa propre fille...

—Vous savez qu'elle est folle ?

—Hélas ! monsieur, comment ne le saurais-je pas?...

—Cette folle est dangereuse...

—Mais pas du tout, monsieur, commença la concierge, je vous certifie que...

—Je vous répète qu'elle est dangereuse ! interrompit péremptoirement Théfer.

—Vous croyez?...

—C'est du moins ce qui résulte de diverses plaintes adressées au commissaire de police de votre quartier et remises par lui au parquet...

—J'ignorais... mais je vous assure... Enfin, s'il y a des plaintes adressées au commissaire de police de votre quartier et remises par lui au parquet...

—Emanant de gens digne de foi et énonçant des faits qui peuvent troubler de façon la plus grave la sécurité publique.

—Je ne sais pas, monsieur, de quels faits on a parlé... Mme Esther m'a toujours paru très douce et très inoffensive... Je sais bien qu'il y a deux jours elle a failli mettre le feu dans l'appartement, mais on l'a éteint tout de suite... Il y a près d'elle une femme de chambre qui ne la quitte guère...

Le policier avait tiré de sa poche un carnet et prenait des notes.

—Sort-elle souvent ? demanda-t-il.

—Assez souvent, mais toujours accompagnée.

—Ne se produit-il pas des rassemblements autour d'elle ?

—Quelquefois, dans le jardin de la place où on la mène prendre l'air, une demi-douzaine de badauds s'approchent pour l'entendre chanter, car elle a la manie de fredonner des airs de *la grande opéra*...

—Sans doute elle effraye les enfants ?

—Je l'ignore, mais c'est bien possible...

—Avez-vous prévenu le propriétaire que la folle avait failli mettre le feu ?

—Non, monsieur...

—Pourquoi ?

—J'aurais eu trop peur qu'on ne donnât congé à Mme Amadis...

—Vous avez manqué à votre devoir... Le propriétaire doit être averti que son immeuble court des dangers...

—Il est assuré.

## XVIII

—Oui, continua Théfer, mais un incendie peut compromettre la vie des locataires... A qui appartient la maison?...

—A M. Léon Giraud.

—Il demeure ?

—Rue de Bondy, 14... Est-ce que vous allez lui raconter cela, monsieur?... ça serait un grand malheur pour moi... N'ayant rien dit, je perdrais ma place...

—Je ne veux pas vous nuire et je ne dirai rien, mais à la condition que vous irez vous-même aujourd'hui prévenir M. Giraud.

—Ah ! monsieur, je vous le promets !...

Théfer s'était levé.